L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE 1886. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 OCTOBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès, au No 137 rue du Canal, continuation de la vente de la Chemiserie Parisienne.

L'instabilité ministérielle en France.

Chaque année, invariablement et à une époque déterminée, il se renouvelle, en France, dans la sphère politique, un curieux phénomène qui exerce, souvent, dans le monde des affaires, une action bienfaisante. Quand les Chambres, sur lesquelles repose tout l'édifice gouvernemental, se dispersent, l'horizon, presque toujours chargé de nuages, se rassérène tout à coup : il se produit un véritable apaisement dans les esprits ; les populations, jusque là en proie à une sorte d'agitation nerveuse, retrouvent un peu de calme et respirent plus à l'aise.

Aussitôt, au contraire, que le Parlement se réunit, l'excitation recommence; les inquiétudes reviennent, l'horizon se rembrunit de nouveau, on se reprend à douter de l'avenir. Il y a, quelque part, une réunion d'hommes qui ne sont pas, à coup sûr, sans valeur, qui doivent jouir, à un certain degré, de la confiance publique, puisque le chef de l'Etat les a chargés d'un administrer les affaires, sous sa haute direction. C'est sur eux que se portent immédiatement toutes les attentions, c'est leur sort qui est l'objet de toutes les anxiétés. "Que va-t-il advenir ? se demande-t-on d'un bout à l'autre du pays. Le cabinet résistera-t-il ou sera-t-il renversé ?" Tel est l'objet de toutes les conversations. Telle est la question qu'agitent tous les journaux. On dirait qu'à chacune de leurs rentrées, les Chambres doivent éprouver le besoin de dévorer un ministère. Heureux encore, quand, après en avoir abattu un, à leur retour, elles n'en exécutent pas un second avant leur départ.

Le mal que nous signalons, que tout le monde connaît et déplore autant que nous, ne date pas d'aujourd'hui; il n'est pas uniquement le fruit de la République, il y a bien longtemps qu'on l'a constaté, diagnostiqué : il faisait rage sous Louis Philippe. Il fut un temps, sous ce règne, où les Cabinets se succédaient avec une rapidité telle, que ne sachant plus guère comment les distinguer, on leur donnait le nom du mois où ils s'étaient formés.

Ce mal qui semble héréditaire, constitutionnel, en France, qui s'est, nous devons le dire, aggravé sous la République, et y est arrivé à l'état aigu, prend sa source dans les abus du parlementarisme.

Les assemblées, devenues souveraines, échappant à toute espèce de contrôle, et n'ayant ni le courage, ni le bon sens de réprimer elles-mêmes leurs excès, se livrent à toute espèce d'interpellations, soulèvent, à plaisir, une foule de questions irritantes qui provoquent des interruptions violentes, font sortir la discussion de sa vraie voie et amènent des scandales qui déconsidèrent le pouvoir législatif. Chaque jour, au moment où l'on s'y attend le moins, sur des questions sans importance et vraiment indignes de jeter le trouble dans les affaires publiques, comme il y a deux ou trois jours, à propos d'une grève, une crise ministérielle peut surgir, et entraîner un interrègne dangereux.

Gambetta qu'on eût pu nommer le fauxseur et l'abatteur de ministères, comme jadis Warwick s'appelait le faiseur de rois, a causé plus d'une affaire regrettable, mais comme il en était l'auteur; comme il élevait et renversait les hommes à son gré, comme on ne se maintenait aux affaires qu'à la condition d'en passer par où il voulait ; comme, tout en restant dans les coulisses, il exerçait un pouvoir occulte supérieur à celui des ministres qui n'étaient, à vrai dire, que ses créatures ; comme il avait ou devait avoir une idée-mère qui dirigeait tous ses actes et déterminait tous les coups droits qu'il portait ou toutes les feintes qu'il se permettait, il pouvait se conserver une unité de vues, une suite dans les idées, au milieu de tous ces renversements de cabinets. Que la perturbation des affaires étrangères ou de l'intérieur fût entre les mains de M. Ferry ou de M. de Freycinet, c'était toujours Gambetta qui dirigeait les relations extérieures ou les affaires intérieures de la République.

A l'heure qu'il est, il n'en est plus de même. On l'a bien vu, à la chute, brusque et peu motivée, de M. Ferry, à propos d'une entreprise que l'on prétendait, au moment où elle réussissait, et, qu'en définitive, il a bien fallu approuver et sanctionner. Un pays n'abandonne jamais, bénévolement, sans se déshonorer, une conquête.

Il a fait des fautes, dit-on; qui n'en fait pas ? M. de Bismarck en a commis bien d'autres, depuis dix ans; celle des Carolines est impardonnable. En France, il serait toujours pitoyablement. En Allemagne, il est resté, pour le plus grand bien du pays, car on ne remplace point M. de Bismarck. Sa récente escalade, si soudaine, si patriotique, lui aurait été fatale à Paris, où elle eût créé d'épouvantables orages; à Berlin, il n'en a pas été dit un mot au Reichstag. Le chancelier a pris tout simplement la part de ne pas s'y présenter.

Voyez le danger des brusques et fréquents changements de cabinet. La République était en assez bons termes avec l'Allemagne, sous M. Ferry ; arrive subitement M. de Freycinet, dont M. de Bismarck n'aimait pas les idées; de là, mauvaise humeur de ce dernier, mauvaise humeur qui a créé une situation dangereuse. Il a fallu plusieurs mois au nouveau chef du cabinet pour dissiper le nuage.

A son arrivée au pouvoir, lui si prudent, lui à qui l'on reproche de ne pas faire face à une difficulté, il a commis un impair qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences. Déjà, le Czar avait vu, avec un immense regret, partir un ambassadeur français, le général Chanzy, qu'il aimait beaucoup. Le général avait été heureusement remplacé par un collègue, qui avait eu en quelque temps, se mettre très-bien en cour; un des premiers actes de M. de Freycinet est de le rappeler subitement, un peu à l'étourdie, ce qui fait entrer, cette fois, en une grande colère, Alexandre III, qui refuse de recevoir tout successeur au général. On sait que celui-ci n'est pas encore remplacé. Ces changements continuels finissent par impatienter les cabinets étrangers. A quoi bon indisposer, bénévolement, des hommes puissants, dont on a pour premier devoir de cultiver, avec soin, l'amitié ?

Ce n'est pas un besoin déplacé de critique qui nous inspire les réflexions qui précèdent, mais un ardent désir de voir reprendre son ancien rang, briller de son ancien éclat, une nation à laquelle nous rattachent les liens de la plus étroite sympathie et dont les destins, outre côté de l'Atlantique, une forme gouvernementale qui nous est chère.

En ce moment, M. de Freycinet joue un jeu serré à Berlin ; il vient d'y envoyer un ambassadeur qui a toute sa confiance, qui connaît, à fond, l'échiquier européen. Depuis longtemps, passé maître est habile fonctionnaire a-t-il, en qualité de chef de cabinet, dirigé plus d'une manœuvre du ministre, son chef. Qu'il survienne un brusque changement ministériel, la mission confiée à M. Herbette et que l'on dit être importante, ne serait-elle pas en danger d'échouer? Faudrait-il voir le nouvel ambassadeur français reprendre brusquement le chemin de Paris, alors qu'il n'est pas encore installé à Berlin ! Comment, avec de pareilles instabilités, est-il possible de poursuivre des projets de longue haleine ? La question bulgare intéresse peu les Français; mais celle d'Egypte a le don et le droit de les passionner, car ils y ont d'immenses intérêts engagés. M. de Bismark ou tout autre chancelier peut-il commencer des négociations sérieuses sur une affaire dont la solution peut être longtemps attendue, de concert avec un cabinet qui n'existera plus au moment décisif, alors qu'il sera nécessaire d'exercer une sérieuse pression à droite ou à gauche ? S'engagera-t-il à deux dans une partie où il ne sera pas sûr d'être appuyé jusqu'au bout ?

On peut critiquer plus d'un acte du général Boulanger, mais il est une chose bien certaine, c'est qu'il a donné une forte impulsion à l'organisation de l'armée française, et cela, de l'aveu de ses adversaires politiques les plus acharnés; c'est qu'il a puissamment relevé l'esprit militaire de la République. L'arrêtera-t-on au milieu de ses réformes dont on admet l'importance, au milieu du mouvement qu'il a imprimé et dont on est fier ?

Voilà des réflexions qui devraient être répétées, ressassées, chaque matin, dans les journaux, reproduites, tous les jours, à la tribune ; elles le sont, en effet, mais par une opposition systématique qui, derrière les cabinets à qui seuls elle semble en vouloir, vise directement la République. On ne cherche pas à réprimer le mal, mais à le prolonger, dans l'espoir d'en profiter, sans s'apercevoir qu'on en sera la première victime. Quand donc le peuple français verra-t-il ses représentants cesser de perpétuer ainsi de malheureuses polémiques qui n'ont rien de commun avec la mission qu'il leur a confiée ? Quand verra-t-il ses désirs compris, ses vœux exaucés, son immense besoin de paix satisfait, et la stabilité, qu'il réclame à grand cris, respectée, assurée ?

La donation de Chantilly.

La donation de Chantilly—écrit un collaborateur du *Figaro*—occupe beaucoup la presse. Il y a des grincheux et des blagueurs.

"Pourquoi donation, dit le *Petit Parisien* ? C'est le mot restitution qu'il fallait employer."

Henri Rochefort plaisante. Cet article d'un testament n'engage pas le testateur, écrit il, il peut déchirer ce morceau de papier et le remplacer par un autre désobéissant l'Institut.

"Rien ne serait comique, conclut le mordant intransigeant, après les remerciements et les hommages dont l'Institut va l'accabler, comme d'apprendre, au lendemain de la mort du duc d'Aumale, que, toute réflexion faite, il a laissé Chantilly non à la France, mais à l'Angleterre."

Mais à côté de la méchante humeur et du scepticisme, il faut constater un sentiment chevaleresque que je vois apparaître dans une demi-douzaine de grands journaux républicains. A cette action de patriote désintéressé, disent-ils en résumé, il serait digne de répondre par une mesure généreuse.

Je suis heureux de trouver dans le plus populaire des organes républicains, le *Petit Journal*, une note juste et honnête qui tranche à côté de la mauvaise foi et du parti-pris.

"Les passions politiques ne font pas trêve, pour s'incliner devant ce don princier inspiré par le plus pur patriotisme, dit notre confrère.

"Le duc d'Aumale avait fait son testament bien avant qu'il fût question de l'expulsion des Princes; il l'a confirmé depuis; enfin, il veut que dès maintenant la France ait à se prononcer sur le don qu'il lui fait.

"Le château de Chantilly est la plus beau monument de la Renaissance, avec Pierrefonds.

"Le duc d'Aumale s'est passionné pour Chantilly ; il en a fait à la fois un domaine princier, un musée, une bibliothèque.

"Tout cela, il le donne à la France.

"La France doit accepter.

"J'ajoute qu'elle doit faire les choses grandement et rendre au donateur la liberté de rentrer dans sa patrie et de jouir de son œuvre."

Je ne peux que féliciter le *Petit Journal*, très Chantilgnite comme on le sait, de cette idée généreuse de rendre au glorieux exilé ses droits de citoyen français. Qui, d'ailleurs, le mérite mieux que ce soldat qui n'a jamais agi de plus ardent amour que celui de la Patrie ?

La *Liberté* met les points sur les i et indique comment, de la théorie, on pourrait passer à la pratique.

"Si l'esprit de justice pouvait dominer l'esprit de parti, comme il serait facile à la République de s'honorer à peu de frais. La maison de M. Thiers, qui a été incendiée par des étincelles qui s'étaient échappées des locomotives !

La *Rivière*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 16 octobre :

Le coton nous arrive rapidement, de tous les côtés, de la prairie comme des collines. Malgré les basses eaux de la rivière Rouge, les petits bâteaux peuvent encore faire leur service presqu'aussi rapidement qu'aux époques où la rivière est élevée.

—On nous écrit d'Evergreen: "Nos fermiers ont profité des beaux jours de la dernière quinzaine pour ramasser leur récolte. Le maïs a plus rendu qu'on ne n'y attendait ; on peut l'acheter à 40 et 50 cents le baril. La *recolte* des pois est aussi très bonne. Nos fermiers soignent de plus en plus les fourrages, surtout ceux qui, comme les fèves, font d'excellents engrais."

Le *Meschacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 16 octobre :

Le vent qui depuis longtemps soufflait presque chaque jour de l'est prenait mardi dernier un caractère violent et tournait à la tempête. Depuis le matin les bourrasques se succédaient, furieuses et terribles, mais plus la journée s'avançait plus le vent se montrait impétueux. Comme on le verra plus loin, beaucoup de localités ont cruellement souffert. Ici, sur les rives du fleuve, nous n'avons aucun accident à signaler ; mais sur les rives du lac Pontchartrain, à la Frontière, les habitations sont exposées à la furie des vents d'est, il y a eu des désastres considérables.

Echelonnées sur la rive occidentale du lac, depuis la limite inférieure de St-Jean-Baptiste jusqu'à quelques milles de la Passe Manchac, ces habitations ne sont élevées que de quelques pieds au-dessus du niveau du lac, aussi il faut incessamment combattre les empiètements. Avant la crevasse de Bonnet Carré, une belle plage de sable s'étendait sur tout le parcours de la Frontière ; mais les torrents versés par cette brèche, comprimés par la levée du chemin de fer de Jackson et s'échappant avec force par des ouvertures pratiquées à travers cette levée ont ruiné toutes les terres qui n'étaient pas protégées par des digues, en leur enlevant tout le sol fertile qui en formait la surface. Les bords du lac ont été creusés et la plage a disparu. Les vagues qui venaient autrefois s'éteindre sur cette plage, se heurtent aujourd'hui avec violence contre les rives entamées qui cèdent facilement.

Un beaucoup d'endroits on voit des maisons qui avaient été bâties à plus de deux arpents du lac et qui sont aujourd'hui sur le bord de l'eau. Encore a-t-il fallu opposer, depuis dix ans, des jetées solides aux lames qui venaient défoncer les rives. C'était un travail d'hercule qui demandait vraiment le courage que déploient les habitants de cette région. S'ils se sont donné tant de peine, s'ils ont persévéré dans la protection de leurs propriétés, c'est que le sol de la Frontière est un sol exceptionnel, d'une fertilité étonnante. Tout y vient comme par enchantement: et les légumes, surtout, y atteignent un développement phénoménal. La récolte principale est celle des choux, dont des milliers de caisses sont annuellement expédiées aux marchés de Chicago et de la Nouvelle-Orléans. La plantation des choux se fait vers décembre et lorsque les champs en ont été débarrassés, en mois d'avril, on les plante en maïs.

Le lac Pontchartrain, dont les eaux s'étaient considérablement élevées depuis quelques jours par le refoulement continuel de celles de la mer, présentait mardi une scène d'horreur. Les vagues écumantes roulaient les unes sur les autres, hautes comme des montagnes, et venaient frapper le rivage avec furie, l'emportant par pièces, enlevant, brisant les travaux de résistance qui le protégeaient. Bientôt l'eau envahissait les habitations et couvrait les champs d'une nappe épaisse, démolissant les barrières, noyant les animaux, semant partout la ruine. La voie du chemin de fer de Jackson était le seul endroit où la terre n'était pas couverte, et les animaux s'y réfugiaient en grand nombre. On nous assure que beaucoup d'entr'eux ont été tués par les trains.

Nous ne connaissons pas exactement l'étendue du désastre qu'a subi la Frenière, mais on nous assure qu'il est considérable. Cela est d'autant plus déplorable qu'ils n'avaient cette année à peine couvert leurs frais de culture, les choux, qui sont leur seul produit, s'étant vendus à des prix exceptionnellement bas. Il leur faudra maintenant réparer les dégâts de l'ouragan et remettre leurs champs en état de culture, ce qui sera un travail considérable.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 16 octobre :

Il est tombé un grand nombre de pacanes, cette semaine, sous l'action du vent violent qui les secouait.

—Nous avons rendu visite à M. John T. Munsch, de Live Oak Place Vineyard, samedi soir. Nous l'avons trouvé très-affairé, réglant ses comptes avec ses ramasseurs de coton. M. Munsch fera trois balles sur un peu plus de cinq acres. Son coton est de la variété célèbre de Peterkin, de la Caroline du Sud. Le rendement est de 40 livres de filasse sur 100 livres de graine; la graine est très-petite. Après avoir sablé un excellent verre de pur Herbemont, nous nous sommes retirés, enchantés de notre visite et du cordial accueil qu'on nous avait fait.

—Les vents violents qui ont souffié à Covington, lundi et mardi, ont fait bien certaine, c'est qu'il a donné une forte impulsion à l'organisation de l'armée française, et cela, de l'aveu de ses adversaires politiques les plus acharnés; c'est qu'il a puissamment relevé l'esprit militaire de la République. L'arrêtera-t-on au milieu de ses réformes dont on admet l'importance, au milieu du mouvement qu'il a imprimé et dont on est fier ?

Voilà des réflexions qui devraient être répétées, ressassées, chaque matin, dans les journaux, reproduites, tous les jours, à la tribune ; elles le sont, en effet, mais par une opposition systématique qui, derrière les cabinets à qui seuls elle semble en vouloir, vise directement la République. On ne cherche pas à réprimer le mal, mais à le prolonger, dans l'espoir d'en profiter, sans s'apercevoir qu'on en sera la première victime. Quand donc le peuple français verra-t-il ses représentants cesser de perpétuer ainsi de malheureuses polémiques qui n'ont rien de commun avec la mission qu'il leur a confiée ? Quand verra-t-il ses désirs compris, ses vœux exaucés, son immense besoin de paix satisfait, et la stabilité, qu'il réclame à grand cris, respectée, assurée ?

La donation de Chantilly.

La donation de Chantilly—écrit un collaborateur du *Figaro*—occupe beaucoup la presse. Il y a des grincheux et des blagueurs.

"Pourquoi donation, dit le *Petit Parisien* ? C'est le mot restitution qu'il fallait employer."

Henri Rochefort plaisante. Cet article d'un testament n'engage pas le testateur, écrit il, il peut déchirer ce morceau de papier et le remplacer par un autre désobéissant l'Institut.

"Rien ne serait comique, conclut le mordant intransigeant, après les remerciements et les hommages dont l'Institut va l'accabler, comme d'apprendre, au lendemain de la mort du duc d'Aumale, que, toute réflexion faite, il a laissé Chantilly non à la France, mais à l'Angleterre."

Mais à côté de la méchante humeur et du scepticisme, il faut constater un sentiment chevaleresque que je vois apparaître dans une demi-douzaine de grands journaux républicains. A cette action de patriote désintéressé, disent-ils en résumé, il serait digne de répondre par une mesure généreuse.

Je suis heureux de trouver dans le plus populaire des organes républicains, le *Petit Journal*, une note juste et honnête qui tranche à côté de la mauvaise foi et du parti-pris.

"Les passions politiques ne font pas trêve, pour s'incliner devant ce don princier inspiré par le plus pur patriotisme, dit notre confrère.

"Le duc d'Aumale avait fait son testament bien avant qu'il fût question de l'expulsion des Princes; il l'a confirmé depuis; enfin, il veut que dès maintenant la France ait à se prononcer sur le don qu'il lui fait.

"Le château de Chantilly est la plus beau monument de la Renaissance, avec Pierrefonds.

"Le duc d'Aumale s'est passionné pour Chantilly ; il en a fait à la fois un domaine princier, un musée, une bibliothèque.

"Tout cela, il le donne à la France.

"La France doit accepter.

"J'ajoute qu'elle doit faire les choses grandement et rendre au donateur la liberté de rentrer dans sa patrie et de jouir de son œuvre."

Je ne peux que féliciter le *Petit Journal*, très Chantilgnite comme on le sait, de cette idée généreuse de rendre au glorieux exilé ses droits de citoyen français. Qui, d'ailleurs, le mérite mieux que ce soldat qui n'a jamais agi de plus ardent amour que celui de la Patrie ?

La *Liberté* met les points sur les i et indique comment, de la théorie, on pourrait passer à la pratique.

"Si l'esprit de justice pouvait dominer l'esprit de parti, comme il serait facile à la République de s'honorer à peu de frais. La maison de M. Thiers, qui a été incendiée par des étincelles qui s'étaient échappées des locomotives !

La *Rivière*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 16 octobre :

Le coton nous arrive rapidement, de tous les côtés, de la prairie comme des collines. Malgré les basses eaux de la rivière Rouge, les petits bâteaux peuvent encore faire leur service presqu'aussi rapidement qu'aux époques où la rivière est élevée.

—On nous écrit d'Evergreen: "Nos fermiers ont profité des beaux jours de la dernière quinzaine pour ramasser leur récolte. Le maïs a plus rendu qu'on ne n'y attendait ; on peut l'acheter à 40 et 50 cents le baril. La *recolte* des pois est aussi très bonne. Nos fermiers soignent de plus en plus les fourrages, surtout ceux qui, comme les fèves, font d'excellents engrais."

Le *Meschacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 16 octobre :

Le vent qui depuis longtemps soufflait presque chaque jour de l'est prenait mardi dernier un caractère violent et tournait à la tempête. Depuis le matin les bourrasques se succédaient, furieuses et terribles, mais plus la journée s'avançait plus le vent se montrait impétueux. Comme on le verra plus loin, beaucoup de localités ont cruellement souffert. Ici, sur les rives du fleuve, nous n'avons aucun accident à signaler ; mais sur les rives du lac Pontchartrain, à la Frontière, les habitations sont exposées à la furie des vents d'est, il y a eu des désastres considérables.

Echelonnées sur la rive occidentale du lac, depuis la limite inférieure de St-Jean-Baptiste jusqu'à quelques milles de la Passe Manchac, ces habitations ne sont élevées que de quelques pieds au-dessus du niveau du lac, aussi il faut incessamment combattre les empiètements. Avant la crevasse de Bonnet Carré, une belle plage de sable s'étendait sur tout le parcours de la Frontière ; mais les torrents versés par cette brèche, comprimés par la levée du chemin de fer de Jackson et s'échappant avec force par des ouvertures pratiquées à travers cette levée ont ruiné toutes les terres qui n'étaient pas protégées par des digues, en leur enlevant tout le sol fertile qui en formait la surface. Les bords du lac ont été creusés et la plage a disparu. Les vagues qui venaient autrefois s'éteindre sur cette plage, se heurtent aujourd'hui avec violence contre les rives entamées qui cèdent facilement.

Un beaucoup d'endroits on voit des maisons qui avaient été bâties à plus de deux arpents du lac et qui sont aujourd'hui sur le bord de l'eau. Encore a-t-il fallu opposer, depuis dix ans, des jetées solides aux lames qui venaient défoncer les rives. C'était un travail d'hercule qui demandait vraiment le courage que déploient les habitants de cette région. S'ils se sont donné tant de peine, s'ils ont persévéré dans la protection de leurs propriétés, c'est que le sol de la Frontière est un sol exceptionnel, d'une fertilité étonnante. Tout y vient comme par enchantement: et les légumes, surtout, y atteignent un développement phénoménal. La récolte principale est celle des choux, dont des milliers de caisses sont annuellement expédiées aux marchés de Chicago et de la Nouvelle-Orléans. La plantation des choux se fait vers décembre et lorsque les champs en ont été débarrassés, en mois d'avril, on les plante en maïs.

Le lac Pontchartrain, dont les eaux s'étaient considérablement élevées depuis quelques jours par le refoulement continuel de celles de la mer, présentait mardi une scène d'horreur. Les vagues écumantes roulaient les unes sur les autres, hautes comme des montagnes, et venaient frapper le rivage avec furie, l'emportant par pièces, enlevant, brisant les travaux de résistance qui le protégeaient. Bientôt l'eau envahissait les habitations et couvrait les champs d'une nappe épaisse, démolissant les barrières, noyant les animaux, semant partout la ruine. La voie du chemin de fer de Jackson était le seul endroit où la terre n'était pas couverte, et les animaux s'y réfugiaient en grand nombre. On nous assure que beaucoup d'entr'eux ont été tués par les trains.

Nous ne connaissons pas exactement l'étendue du désastre qu'a subi la Frenière, mais on nous assure qu'il est considérable. Cela est d'autant plus déplorable qu'ils n'avaient cette année à peine couvert leurs frais de culture, les choux, qui sont leur seul produit, s'étant vendus à des prix exceptionnellement bas. Il leur faudra maintenant réparer les dégâts de l'ouragan et remettre leurs champs en état de culture, ce qui sera un travail considérable.

Paris port de mer.

Les journaux de la capitale, du 7 octobre, nous annoncent que le ministre des travaux publics a reçu M. le vice-amiral Thomasset, président de la Société d'études de "Paris port de mer", et M. Bouquet de La Grye, auteur du projet que cette Société se propose de réaliser. L'amiral a remis entre les mains du ministre la demande en concession suivante :

"Monsieur le ministre,

"J'ai l'honneur de vous demander, au nom de la Société d'études de "Paris port de mer", que je préside, la concession d'un canal à établir dans le lit de la Seine entre Rouen et Paris.

"Ce canal serait construit de manière à permettre l'accès jusqu'à Paris de navires d'un tirant d'eau de 6 mètres.

"Dans le cas où les travaux projetés au aval de Rouen augmenteraient la profondeur du chenal, cette profondeur serait obtenue en amont par de simples dragages.

"La concession serait faite pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, sans subvention ni garantie d'intérêt.

"La Société demande seulement à l'Etat la jouissance, pendant la durée de sa concession, des portions du lit de la Seine mises à sec par suite des travaux, ainsi que des surfaces du domaine de l'Etat nécessaires à la construction et à l'exploitation du canal.

"La Société serait, en outre, autorisée à percevoir, pendant toute la durée de sa concession, un droit maximum de 3 fr. par tonne sur les navires, à la montée et à la descente, lorsqu'ils iront à jusqu'à Paris. Ce droit serait converti en un tarif kilométrique pour les stations intermédiaires.

"Si nous demandons, Monsieur le ministre, l'autorisation de réaliser un projet qui a préoccupé tous nos grands politiques depuis plus de trois siècles, c'est que, grâce aux progrès de l'outillage moderne, nous sommes en état d'entreprendre à frais nous-mêmes ce que nos prédécesseurs auraient exécuté aux frais de l'Etat.

"Nous espérons que le projet de M. Bouquet de La Grye, que nous adoptons et dont je joins l'exposé sommaire à cette lettre, réalise une telle économie sur tous ceux qui ont été présentés, qu'il permettra d'obtenir un revenu net suffisant pour assurer le remboursement modéré et sans trouibler les habitudes de la navigation actuelle.

"J'ajouterai, monsieur le ministre, que cette entreprise, destinée à faire de Paris une place maritime de premier ordre, offre des avantages sérieux au point de vue de la défense nationale.

"Lorsque cette voie sera ouverte, lorsque tous les ponts fixes situés en aval de Paris seront rendus mobiles, notre capitale sera unie à la mer par une ligne de défense presque impossible à franchir et permettant, en cas d'invasion, de ravitailler facilement le grand camp retranché de Paris.

"Au moment où des questions de même ordre s'agitent de tous côtés en Europe, un nombre de capitales viennent de relier à la mer par de grands canaux maritimes, la France ne peut rester indifférente et inactive : c'est dans le but d'augmenter sa fortune et d'assurer sa sécurité que la Société d'études du canal de Paris à la mer demande l'autorisation de mettre à l'œuvre, afin de doter Paris d'un véritable port de mer.

"Le vice-amiral président de la société civile d'études de "Paris port de mer."

THOMASSET."

Le projet adopte une largeur de canal supérieure de moitié à celle du canal de Suez. Le canal en question suit la Seine dans tous ses circuits, sauf en deux endroits à Elbeuf et à Bezons, et, si l'on coupe sur ces deux points les contreforts calcaires qui motivent des boucles prononcées du fleuve, ce n'est point tant pour économiser quelques kilomètres, ce qui, au point de vue de la traction maritime, offrirait peu d'intérêt, que pour permettre au chenal qui, de Havre de faire circuler ses trains sans chômage.

Les navires auront à franchir quatre écluses pour arriver à Paris : ce nombre pourra être ultérieurement réduit à trois. Le port de la capitale serait compris entre Saint-Denis et Clichy, le port de ceinture serait placé à Poissy, et des ports secondaires seraient ouverts au confluent d'Argenteuil, Maisons, Vernon et les Andelys. Le Mémoire remis au ministre estime que le coût des travaux sera de 110 millions.

ECONOMIE RURALE.—Au cours de la séance du 4 octobre de l'Académie des sciences de Paris, M. Dehérain, a rendu compte des résultats obtenus cette année, à Wardrecques (Pas-de-Calais) et à Blaringhem (Nord), France, dans la culture du "blé à épi carré. Les variétés de blé actuellement cultivées en France tolèrent difficilement une forte fumure. L'exagération de l'engrais allonge leur paille et rend leurs épis plus pesants. Ce double résultat dispose la récolte à "verser" au moindre orage; et, si la saison est humide, cette "verse" est la perte presque totale de la récolte. Il est pourtant de toute nécessité, dans la crise agricole actuelle, de trouver un moyen d'augmenter le rendement du blé pour compenser les cours peu rémunérateurs que leur a créés la concurrence. C'est dans ces circonstances que MM. Porion et Dehérain ont tenté, en France, la culture du blé à épi carré. Déjà, en 1855, le résultat obtenu a été des plus encourageants. Il était à craindre qu'il n'y eût là qu'une exception. Fort heureusement, l'année 1886 est venue l'exquitliser, à cet égard, les expérimentateurs. A Wardrecques, ils viennent d'obtenir, pour la présente récolte, un minimum de 44 quintaux métriques à l'hectare, et à Blaringhem le rendement a atteint, dans l'une des deux pièces ensemencées, le chiffre prodigieux de 70 hectolitres à l'hectare.

Malgré cette magnifique récolte, due à une très forte fumure et impliquant des épis d'un poids excessif, aucune parcelle n'était n'a eu à souffrir des temps d'orage. Il y a donc là, pour la France, une source nulle part. M. Dehérain considère donc que le problème précédemment énoncé est résolu. Le rendement brut à été de 1000 francs par hectare à Blaringhem, ce qui, pour une dépense de fumage, de culture, de frais de ramassement de 600 francs, laisse un bénéfice de 400 francs par hectare. MM. Porion et Dehérain ne se dissimulent pas qu'il faut attribuer une partie de ce succès aux soins qu'ils peuvent apporter à une culture peu dispendieuse et au triage qu'ils font subir à leur semence. Ils restent convaincus, néanmoins, qu'ils en sont la grande ressource de la France dans la crise qu'elle traverse, qui permettrait de livrer le blé à bon marché à la consommation tout en assurant un bon profit au producteur.

LE TEMPS NOUS HAIT!—La *Liberté* croit que le temps est passé où les puissances du continent avaient la complaisance et la naïveté de se faire les instruments de la politique du Foreign Office. Si—ajoute le journal de Paris—les Anglais ont des intérêts à protéger en Bulgarie, qu'ils les défendent aux mêmes à leurs risques et périls, et que leurs soldats et leur argent. L'Autriche ne peut pas jouer le personnage de la pantomime qui reçoit les horions destinés aux autres, le candide gendarme du théâtre de Guignol qu'on roue de coups aux éclats de rire de la galerie. Les diverses puissances engagées dans les affaires d'Orient s'entendront à sauver et les faire valoir dans la mesure de leur intérêts exclusifs. La Grande-Bretagne avait coutume de labourer son champ avec les bœufs des autres. Cet attelage primitif pour les nations du continent, n'est plus. Désormais, pour soi et Dieu pour tous.

BELGIQUE.—L'administration communale de Bruxelles a signé, le 14 octobre, avec un syndicat composé de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de Bruxelles et la maison Philippson, Horwitz et Brugmann fils, un contrat relatif à la conversion et à l'unification de tous les emprunts antérieurs contractés par la ville de Bruxelles.

En vertu de ce contrat, il sera procédé au remboursement de tout le reliquat des anciens emprunts, soit 2.232,849 obligations, et à leur unification en un nouvel emprunt à 2 1/2 0/0.

L'emprunt nouveau est conclu pour quatre-vingt-dix ans au capital nominal de 289 millions. Il est remboursable à 110 francs et à primes, et ressort, amortissement compris, à 3.27 0/0.

Tous les tirages prévus aux tableaux d'amortissement seront effectués anticipativement avant le 1er juillet 1887.

Les lots et primes, échelonnés sur une période de 53 ans, seront payés immédiatement au public sous déduction d'un compte à 3 0/0 l'an.

Le détenteur est libre de garder son titre, s'il le préfère, suivant les conventions anciennes.

Cette opération allège de 800,000 francs les charges annuelles de la ville et lui procure un capital immédiatement disponible de 20 millions, qui pourra être affecté à divers travaux d'utilité publique.

LA POPULATION DE BERLIN.—D'après le relevé fait par l'office de statistique de Berlin, la population de la capitale de l'empire allemand était, à la date du 12 septembre dernier, de 1,340,552 habitants.

Décédée, hier soir à 7 heures, à l'âge de 79 ans DAME ANTOINETTE FERBOS. Les amis et connaissances des familles Ferbos, Dauphin et Allain sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures précises. Le corps est exposé rue des Ursulines entre Galvez et Miro.

Clergé Ste Anne.

Décédée le 21 octobre à 9 heures du soir Mme Veuve LOUISE AUGUSTINE ARNAL, née NORMAN à l'âge de 69 ans, native de Tonneins, département de Lot et Garonne, France. Les amis et connaissances de son frère J. Norman et de la famille Dubuc sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi partira de la résidence de son frère, No 62 rue St-Pierre, encoignure Royale.

Nouvelle Orléans le 22 octobre 1886

Décédée, hier matin à 8 heures 5 minutes à l'âge de 18 ans 3 mois et 4 jours, Mademoiselle MOLLIE KRAMER, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Redon Conway et G Blanc sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu au Cimetière des Pompiers cette après-midi à 3 heures et demie de la résidence de son oncle Alexandre Redon, No 55 rue Bourbon, entre Conti et Bienville.

Décédée, hier soir à six heures et demie, à l'âge de 38 ans, dame MADELEINE JEANNE MARIE, épouse de Ouellebon, Haute Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Valence et Prytania.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comptoir-Buffet de bière et ale. Livraison à domicile. 8nov—1anPP

Bandages, Herniaires, Brosses, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julia, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N.B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

Cours de Chant.
MLLE VARELLI JAQUET a l'honneur d'informer ses élèves et le public qu'elle a repris ses leçons de chant. S'adresser à son domicile rue Dauphine, No 213 entre les rues St Charles et Carondelet. 10oct—1m

GEORGE PALETOU,
De la maison Léon Lamothe,
A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il ouvre Samedi 16 octobre, son nouveau café sous l'Opéra, encoignure Bourbon et Toulouse.
Tous les Vins et Liqueurs sont de la meilleure marque et sortent de la célèbre maison Léon Lamothe.
13 années d'expérience au Sazerac House et quatre années à la Rotonde St Charles sont la meilleure garantie de satisfaction pour le public qui voudront bien l'honorer de leur patronage.
16oct—15f

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR.
Bureau et Salle d'Encan, 14 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lmr.
SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en pleine rue, aux enchères et à l'encan, faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 701. 8oct 3m

FRAPART HOUSE
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte. Chambres vastes et bien aérées, cuisines pour familles.